



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont **ORES Intercommunale (M. DELMEULE Alexandre)** ayant ses bureaux sis avenue Jean Mermoz 14 à 6041 Charleroi.

Le terrain concerné est situé **rue Brunfaut à 7830 Silly et cadastré division 1, section C n°246/3D.**

Le projet est de type : **Construction d'une cabine haute tension**, et présente les caractéristiques suivantes :

Écarts au Guide communal d'urbanisme :

- o typologie non conforme à une construction paysagère ou résidentielle,**
- o implantation ne répondant pas à une logique de composition paysagère du bâti,**
- o volumétrie non conforme aux constructions rurales traditionnelles,**
- o façades sans composition architecturale paysagère,**
- o atteinte ponctuelle au couvert végétal et aux haies,**
- o artificialisation ponctuelle du sol.**

Le dossier peut être consulté **SUR RENDEZ-VOUS** du lundi au jeudi de 9h à 12h ainsi que le mercredi de 14h à 16h à l'adresse suivante : **SILLY, Service Urbanisme, Place Communale(Silly) 18, (rue St-Pierre, 2) à 7830 SILLY :**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme, téléphone : 068/25.05.02 et 068/27.05.61, mail : urbanisme@silly.be, dont le bureau se trouve rue St-Pierre, 2 à 7830 à SILLY (1^{er} étage).

L'affichage a lieu du 30 septembre 2026 au 20 octobre 2026

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 06 octobre 2026 au 20 octobre 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **SILLY, Place Communale(Silly) 18 à 7830 Silly ;**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@silly.be**